Organisation mondiale de la Santé
Région africaine

EXPANDED SPECIAL PROJECT FOR ELIMINATION OF NEGLECTED TROPICAL DISEASES
ESPEN

NOTE DE SYNTHÈSE

RÉUNION ANNUELLE DES ADMINISTRATEURS DE PROGRAMMES NATIONAUX DE LUTTE CONTRE LES MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES DE LA RÉGION AFRICAINE DE L'OMS

« Renforcer l'appropriation par les pays pour accélérer l'action programmatique »

29 novembre-1er décembre 2023

Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Brazzaville, République du Congo

1. Introduction/contexte

Au début de 2021, l'OMS a dévoilé la feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030, qui marque le début d'une décennie axée sur la lutte contre les maladies tropicales négligées, leur élimination et leur éradication. Cette feuille de route opportune a vu le jour à la suite des perturbations causées par la pandémie de COVID-19, insufflant une nouvelle dynamique et s'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie. Malgré les défis rencontrés, les pays ont continué à réaliser des progrès, dix d'entre eux ayant obtenu la validation ou la certification de l'élimination de certaines MTN. Parallèlement, le Comité régional de l'Afrique a approuvé le cadre stratégique 2021-2025 du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique sur les maladies tropicales et à transmission vectorielle, et le cadre stratégique 2021-2025 pour le Projet spécial élargi pour l'élimination des maladies tropicales négligées (ESPEN), ainsi que le cadre stratégique de l'OMS pour l'intégration de la lutte contre les maladies tropicales négligées de la peau, ont été présentés. Alors que nous atteignons le jalon de mi-parcours de 2023, c'est l'occasion pour nous de passer en revue les réalisations des trois dernières années, de documenter les pratiques notables et les enseignements tirés et de résoudre les difficultés rencontrées. En outre, il convient d'intensifier les efforts et d'accroître les investissements, afin de contrecarrer les effets néfastes des retards et des réductions de financement, de préserver les réalisations passées et d'accélérer les progrès accomplis vers la réalisation des cibles énoncées dans la feuille de route 2030.

Les réalisations des trois dernières années sont vraiment remarquables et méritent d'être célébrées. En 2021, on estime que le nombre de personnes ayant eu besoin d'une intervention en matière de lutte contre les MTN a baissé de 80 millions, ce qui constitue une étape à marquer d'une pierre blanche. De plus, dix pays ont réussi à éliminer les MTN en tant que problème de santé publique, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée équatoriale,

le Malawi, le Mali, l'Ouganda, le Rwanda et le Togo. Plus particulièrement, au Ghana, en Guinée équatoriale, en Ouganda et au Rwanda, l'élimination de la trypanosomiase humaine africaine en tant que problème de santé publique a été validée en 2022 et 2023, ce qui porte à sept le nombre de pays ayant obtenu cette validation. Par ailleurs, l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique a été validée dans six pays, à savoir le Ghana (juin 2018), la Gambie (avril 2021), le Togo (mai 2022), le Malawi (septembre 2022), le Bénin (mai 2023) et le Mali (mai 2023). Fait significatif, le Togo a accompli un exploit en devenant le premier pays de la Région africaine de l'OMS et du monde où l'élimination de quatre MTN a été validée par l'OMS, et l'interruption de la transmission de la dracunculose, certifiée.

Après le Kenya en 2018, la République démocratique du Congo a été certifiée exempte de dracunculose en 2022, s'ajoutant ainsi à la liste des pays de la Région africaine exempts de cette maladie. Cela porte à 42 le nombre total de pays certifiés exempts de la maladie dans la Région africaine, cinq États Membres seulement de la Région n'ayant pas encore obtenu cette certification, soit **l'Angola, l'Éthiopie, le Mali, le Soudan du Sud et le Tchad. En décembre 2020, parmi les neuf pays de la Région africaine où le pian est reconnu comme étant endémique, le Cameroun a été le premier à lancer un traitement communautaire complet à base d'azithromycine.** Cette campagne visait à atteindre des populations à risque de 500 000 personnes environ et à accélérer les progrès vers l'éradication du pian. Par la suite, la République centrafricaine et le Congo ont mis en œuvre des initiatives similaires, ce qui en 2022 a porté à trois le nombre de pays ayant adopté cette approche.

L'élimination de la lèpre en tant que problème de santé publique a été atteinte et maintenue dans tous les pays de la Région africaine de l'OMS, à l'exception des Comores. Toutefois, d'importants efforts doivent encore être accomplis pour interrompre la transmission de la lèpre d'ici à 2023, conformément aux cibles fixées dans la nouvelle feuille de route pour lutter contre les maladies tropicales négligées. **Des tendances positives ont été observées en ce qui concerne l'ulcère de Buruli, le nombre de cas signalés étant passé de 2101 en 2014 à 1370 en 2021 ; et en ce qui concerne la leishmaniose viscérale, pour laquelle le nombre de cas signalés est passé de 11 119 en 2014 à 3825 en 2021**, dans toute la Région africaine de l'OMS. En outre, **le Bureau régional fournit aux pays une assistance technique et financière pour l'élaboration de leurs plans directeurs intégrés de lutte contre les maladies tropicales négligées.**

Les progrès accomplis ces dernières années et les efforts accélérés menés pour atteindre les cibles d'élimination démontrent l'importance de l'appropriation par les pays, ainsi que la nécessité de maintenir l'accessibilité des services de lutte contre les MTN au moyen d'innovations centrées sur la personne. Ces avancées mettent en évidence le renforcement de l'intégration de la lutte contre les MTN, de la collaboration intersectorielle et de la rationalisation, ce qui permet une meilleure prise en main par les pays et responsabilisation de ceux-ci. En conséquence, la question de l'investissement devient cruciale.

Les progrès significatifs réalisés en matière d'éradication, d'élimination des MTN et de lutte contre celles-ci, sont le fruit d'un effort mondial continu résultant d'un solide partenariat entre

les membres de la communauté des acteurs de la lutte contre les MTN, notamment les fabricants de médicaments, les donateurs, les organisations multilatérales, les organisations non gouvernementales, les partenaires de mise en œuvre, les universités et les instituts de recherche, les organismes continentaux et régionaux, les gouvernements nationaux, les sociétés civiles, les bénévoles, les groupe de jeunes, les communautés, etc.

À ce stade critique, le programme régional de lutte contre les maladies tropicales et à transmission vectorielle et le Projet spécial élargi pour l'élimination des maladies tropicales négligées (ESPEN) aimeraient organiser la **réunion régionale annuelle des administrateurs de programmes de lutte contre les maladies tropicales négligées.** Le présent document de travail présente les termes de référence de cette importante réunion.

2. Pourquoi cette réunion est-elle si importante pour le Bureau régional de l'Afrique ? Impact sur la santé publique

Les MTN sont déjà négligées à plusieurs égards, et depuis peu, le financement de la lutte contre ces maladies est devenu très difficile. Cette situation pourrait mettre à mal notre capacité d'atteindre les cibles définies dans le cadre mondial de lutte contre les MTN et de contribuer de façon significative à la réalisation de l'objectif de développement durable 3.3. **Il est essentiel que nous intensifiions d'urgence nos efforts de mobilisation de ressources et passions en revue les plans nationaux existants, afin de réaligner les activités qui auront un impact plus positif sur la santé publique et de leur accorder la priorité.** De plus, l'appropriation par les pays et la mobilisation de fonds nationaux permettent aux pays de lutter contre les MTN de façon durable, ciblée et responsable. Ils peuvent ainsi allouer des ressources en fonction de leurs besoins particuliers, faire participer les collectivités locales et renforcer les systèmes de santé. Cette approche holistique est essentielle pour le succès à long terme de la lutte contre les maladies tropicales négligées.

Cette réunion a pour objectifs de fournir des orientations et de permettre un apprentissage mutuel grâce à des débats d'experts guidés et à un échange de données, afin d'accélérer les progrès relatifs à la mise en œuvre de la feuille de route 2021-2030 pour la lutte contre les maladies tropicales négligées dans la Région africaine de l'OMS. Elle vise à examiner les obstacles rencontrés et à identifier les possibilités de renforcer l'appropriation par les pays, ainsi qu'à mobiliser davantage de ressources, y compris des fonds locaux, pour lutter contre les MTN. Étant donné que les plans directeurs nationaux de lutte contre les MTN récemment élaborés reflètent une prise en main par les pays et sont alignés sur le premier jalon de la feuille de route pour les maladies tropicales négligées à l'horizon 2023, cette réunion constitue un moment opportun pour examiner et étudier de nouvelles approches de mise en œuvre des plans directeurs nationaux. L'ordre du jour a été conçu dans le but d'examiner cet aspect crucial.

3. Objectifs et résultats attendus

3.1. Objectif général

L'objectif général de la réunion est d'examiner les progrès réalisés par les programmes nationaux de lutte contre les MTN depuis le lancement de la feuille de route de l'OMS pour les MTN en 2021, ainsi que la conformité des plans directeurs nationaux de lutte contre les MTN avec la Feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030 de l'OMS ; de discuter des défis, de partager les expériences et les opportunités, de formuler des recommandations et de proposer des solutions favorisant une plus forte appropriation par les pays en vue d'accélérer l'action programmatique, conformément au document relatif au cadre de durabilité 2021-2030 accompagnant la feuille de route pour les MTN de l'OMS.

Cette réunion permettra aux pays d'évaluer leurs réalisations par rapport à la Feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030 à l'aide du formulaire annuel mondial d'établissement de rapports de l'OMS, et d'échanger des connaissances et les meilleures pratiques. En passant en revue les progrès accomplis, les participants pourront identifier les domaines à améliorer et partager des stratégies permettant de surmonter les difficultés. La réunion sera aussi l'occasion de renforcer l'appropriation par les pays, en veillant à ce que les programmes nationaux prennent la tête pour mettre œuvre des interventions de lutte contre les MTN et stimuler les progrès vers l'atteinte des cibles énoncées dans la feuille de route.

Les résultats attendus de la réunion sont la formulation de recommandations et de solutions concrètes qui permettront de renforcer l'appropriation par les pays et d'accélérer la mise en œuvre des programmes de lutte contre les MTN, via l'apprentissage mutuel et l'échange des meilleures pratiques. En favorisant la collaboration, l'échange de connaissances et la résolution collective des problèmes, la réunion vise à donner aux pays les moyens de prendre en main leurs initiatives de lutte contre les MTN, classer leurs actions par ordre de priorité et mobiliser des ressources efficacement.

3.2. Objectifs spécifiques

1) Partager les données d'expérience, les opportunités et les défis liés à la mise en œuvre de la feuille de route de l'OMS et des plans directeurs de lutte contre les MTN (effets des interventions, à l'aide de la carte thermique de lutte contre les MTN, du dossier de demande commune concernant les maladies tropicales négligées pour lesquelles on dispose d'une chimioprévention, du formulaire de suivi de l'élimination du trachome, du rapport sur la prise en charge des maladies tropicales négligées, etc.)
2) Fournir des mises à jour et des innovations techniques de l'OMS et de pays avancés en matière d'intégration, de mobilisation de ressources et de rationalisation des interventions de lutte contre les MTN dans les systèmes de santé nationaux.

3) Mettre en évidence les stratégies qui permettent de renforcer l'appropriation par les pays, ainsi que les mécanismes qui permettent d'assurer une coordination et une collaboration efficaces.
4) Appuyer la planification opérationnelle des activités de lutte contre les MTN au niveau des pays, conformément à la feuille de route mondiale pour les MTN et au cadre régional pour la maîtrise, l'élimination et l'éradication intégrées des maladies tropicales et à transmission vectorielle.

3.3. Résultats escomptés

- Partage des expériences, des opportunités et des défis liés à la mise en œuvre de la feuille de route de l'OMS et des plans directeurs de lutte contre les MTN.
- Présentation de mises à jour et d'innovations techniques en matière d'intégration, de mobilisation de ressources et de rationalisation des interventions de lutte contre les MTN dans les systèmes de santé nationaux.
- Adoption de stratégies visant à renforcer l'appropriation par les pays et de mécanismes permettant d'assurer une coordination et une collaboration efficaces.
- Plans opérationnels et besoins en financement disponibles pour les pays cibles.

4. Méthode de travail

Séances plénières, présentations et discussions en petits groupes en vue de définir clairement les progrès accomplis, les lacunes à combler, les défis à relever et la voie à suivre.

✓ **Première journée : Trois premières années depuis le lancement de la Feuille de route de l'OMS pour les maladies tropicales négligées 2021-2030 : progrès réalisés en matière de maîtrise et d'élimination des MTN et défis à relever.**

- Feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030 : cibles renouvelées pour certaines maladies et mises à jour à mi-parcours régionales pour 2023, par maladie.
- Renforcer la coordination entre les programmes nationaux de lutte contre les MTN : Communauté de pratique Kikundi
- Progrès réalisés par les programmes de lutte contre les MTN dans la Région africaine (*trois diapositives maximums par pays montrant les principales avancées et les progrès réalisés vers la maîtrise et l'élimination des MTN*).
- Ressources consacrées à la lutte contre les MTN, cartographie des parties prenantes et déficits de financement
- Expérience des pays en matière de prise en main, coordination et financement national des programmes de lutte contre les MTN

- ✓ **Deuxième journée : Mise en œuvre des plans directeurs de lutte contre les MTN existants et des nouveaux outils de suivi amélioré des progrès vers la réalisation des objectifs fixés dans la feuille de route de l'OMS pour les maladies tropicales négligées**

  - Mise en œuvre des plans directeurs nationaux de lutte contre les MTN : éléments essentiels pour mener à bien la réalisation des plans directeurs élaborés.
  - Outils nouveaux et existants de suivi des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de la feuille de route de l'OMS pour les maladies tropicales négligées.
  - Rôle des partenaires nationaux et internationaux : fonctionnement des mécanismes de coordination dans le pays (*présentations préenregistrées de cinq minutes au maximum*)
  - Plans opérationnels pour intégrer et rationaliser les interventions visant à lutter contre les MTN et à les éliminer : partage d'expériences entre les pays.
  - Principales difficultés rencontrées par certains pays pour mettre en œuvre les plans directeurs nationaux de lutte contre les MTN.

- ✓ **Troisième journée : Questions transversales, intégration et rationalisation**

  - Intégration des interventions et des activités de suivi et d'évaluation dans le cadre de la Feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030 : services WASH, lutte antivectorielle et intégration d'interventions de suivi-évaluation dans les programmes de lutte contre les MTN et d'autres programmes de santé
  - Leçons à tirer des expériences vécues par les pays en matière d'intégration d'interventions de lutte contre les MTN.
  - Défis et opportunités liés aux interventions transversales et à l'intégration.

5. Dates et lieu

Dates : 29 novembre-1er décembre 2023 (en présentiel, à Brazzaville)

6. Langues

L'anglais, le français et le portugais seront utilisés lors de la réunion, et des services d'interprétation simultanée seront proposés.

7. Participants

Tous les acteurs de la lutte contre les MTN œuvrant en Afrique ou pour le compte de celle-ci, y compris les administrateurs de programmes de lutte contre les MTN des ministères de la santé comme principaux participants, les points focaux chargés de la lutte contre les MTN des bureaux de pays de l'OMS, les donateurs et les partenaires de la mise en œuvre pour la lutte

contre les MTN, les experts, les scientifiques et les présidents des groupes d'examen des programmes régionaux de lutte contre les MTN à chimiothérapie préventive et la prise en charge de celles-ci.

- Administrateurs des programmes nationaux de lutte contre les MTN
- Personnel du siège de l'OMS chargé de la lutte contre les MTN, Bureau régional de l'Afrique, Bureau régional de la Méditerranée orientale et bureaux de pays de l'OMS dans la Région africaine, y compris cinq pays membres du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale participants au projet ESPEN, à savoir l'Algérie, l'Égypte, Djibouti, la Somalie, le Soudan et le Yémen).
- Unités harmonisées du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique : maladies non transmissibles ; maladies à transmission vectorielle ; paludisme ; approvisionnement en médicaments ; infrastructures sanitaires ; entretien des équipements, y compris technologies de la santé ; médicaments et médicaments traditionnels ; financement de la santé et investissements sanitaires ; violence, traumatismes et incapacités, y compris la réadaptation ; préparation et riposte aux épidémies ; résistance aux antimicrobiens ; prestation de services intégrée et soins de santé primaires.
- Donateurs et partenaires de la mise en œuvre pour la lutte contre les MTN (ESPEN,15 et CM-NTD,15)
- Coprésidents des groupes d'examen des programmes régionaux pour la chimiothérapie préventive contre les MTN et la prise en charge des cas
- Mentorés du programme de mentorat Mwele Malecela

8. Documents de travail et de référence

Documents de référence

1. Feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030 et documents connexes
2. Cadre stratégique 2022-2030 du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique sur les maladies tropicales et à transmission vectorielle
3. Rapport annuel 2022 du projet ESPEN
4. Rapport régional 2022 du groupe organique chargé de la couverture sanitaire universelle et des maladies transmissibles et non transmissibles (UCN)
5. Rapport mondial 2023 sur les MTN